exigences du roi ou aux impulsions du peuple quand elles ne s'accordent pas avec les intérêts permanents de l'Etit (1).

Il arrivera parsois que des hommes d'Etat, pleins de valeur et d'expérience, soient admis à siéger au Cabinet, sans qu'ils aient à prendre les soins et la responsabilité d'un office départemental. Cet usage remonte au règne de Charles Ier; à cette époque, nous voyons Hyde, plus tard Lord Charendon, membre du « Cabinet intérieur » du roi, sans office (2). Nous lisons qu'en 1757, l'ex-chancelier Hardwicke (3), et, en 1770, le général Conway (4), furent tous deux membres du Cabinet sans office; de même Lord Camden en 1798 (5).

Le fait s'est souvent répété ces derniers temps. En 1807, Lord Fitzwilliam conserva son siège au Cabinet sous le ministère Grenville, après avoir renoncé à la charge de président du Conseil (6). En 1820, le nom de Lord Mulgrave se trouve sur la liste des membres du Cabinet donnée par Annual Register, mais sans office. En diverses occasions, le duc de Wellington fut, plusieurs années avant sa mort, membre du Cabinet, sans office. De même, le marquis de Landsdowne et Lord John Russell en 1854. En outre, les

⁽¹⁾ Ed. Rev, v. 108, p. 285.

⁽²⁾ Campbell, Chan., v. 3, p. 152.

⁽³⁾ Ib., v. 5, p. 143.

⁽⁴⁾ Donne, Corresp. George III, v. 1, p. 12 n.

⁽⁵⁾ Life of Lord Minto, v. 3, p. 8.

⁽⁶⁾ Bulwer, Palmerston, v. 1, p. 37.